

## Débats et conférences en Région Rhône-Alpes

**Mardi 22 janvier 08**, à 20 h à Fonsala (St Chamond – Loire), à la salle Diderot  
Projet d'un film sur les ogm et débat avec Marie-Aude Cornu, Rés'OGM Info. En partenariat avec l'AMAP de Fonsala.

**Lundi 4 février 08** à 20h30, Salle Delorme à Mornant  
Conférence débat avec Christian Vélot, en partenariat avec les magasins Uniforme et Un dimanche à la campagne.

**Mardi 12 février 2008** : SOIREE INFORMATION SUR LES PESTICIDES, Avec François VEILLERETTE, du MDRGF .Mardi 12 février 2008, à 20h30 PAF : 3 euros Salle Noël DELORME, 2 rue Patrin MORNANT (69). Organisation ARPE et Rés'OGM Info

### en Région Rhône-Alpes :

#### **Ain : la FDSEA prête à entrer en résistance**

A mots couverts, le patron de la fédération de l'Ain des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA), évoque la possibilité de semer le maïs incriminé malgré son éventuelle interdiction. En prenant exemple sur le sort réservé aux faucheurs volontaires : « Ceux qui ont fauché n'ont pas été condamnés. Les rares qui l'ont été ne sont toujours pas en prison ! Je ne vois donc pas pourquoi on punirait nos collègues qui auront décidé de se fournir à l'étranger », note Daniel Martin. En 2007, le département de l'Ain comptait 135 hectares de cultures OGM sur les 270 recensés en Rhône-Alpes. Le département du Rhône, lui, ne compte qu'une parcelle de 2,87 hectares de cultures OGM dans le canton de Saint-Symphorien-d'Ozon.

Article du jeudi 10 janvier 2008. Le Progrès

Le Progrès Dernière mise à jour : dimanche 13 janvier 2008

#### **La pression monte dans l'Ain**

Le dossier OGM est sensible dans l'Ain où 135 hectares ont été mis en culture en 2007. Hier après-midi, sur la place du village de Beaupont, en plein coeur de la Bresse, la pression est montée d'un cran entre partisans et opposants. Les militants de l'association « OGM Non Merci » distribuaient une pétition contre une éventuelle loi pro-OGM (qui sera examinée au Sénat à partir du 5 février) lorsqu'une de leurs équipes a été prise à partie :

**« Ils étaient deux hommes, explique Gérard Boinon, l'un des responsables du collectif présent sur les lieux de l'altercation. C'était des pro-OGM. Ils ont arraché notre banderole et légèrement bousculé une de nos camarades avant de filer en emportant, pour les détruire plus loin, une pile de courriers déjà signés par les habitants du village. Il a fallu refaire le tour des maisons ! Lundi matin, nous irons peut-être déposer plainte à la gendarmerie, pour la forme. En attendant, ce dimanche, nous remettons ça dans les villages de Cormoz et Pirajoux. »**

Du côté des agriculteurs, qui ont semé le fameux Monsanto 810, le sentiment est partagé entre déception et incompréhension. Alain Michel, exploitant à Domsure, commune voisine de Beaupont, est l'un d'eux : « La nouvelle nous a fait mal, déclare-t-il dépité. Si c'est si dangereux, pourquoi laisse-t-on entrer en France les sojas OGM, la viande bovine brésilienne ? Là-bas, la nourriture des animaux est bourrée d'OGM. Pour avoir semé une vingtaine d'hectares de MON 810, je ne crois pas que les risques de pollinisation sont si grands. Nous avons une parcelle de maïs non-OGM juste à côté. La pyrale y a fait des ravages ! En attendant, au cours des prochaines semaines, nous respecterons la loi comme nous l'avons toujours fait. »

Jean-Marc Perrat

# Anti-OGM : pétition et jeûne pour sensibiliser les Stéphanois

Le collectif Zerogm42 a installé hier sa camionnette place Jean-Jaurès. Quatre militants suivent un jeûne de trois jours en solidarité avec les grévistes de la faim

La Haute Autorité vient de rendre son avis sur le maïs transgénique Monsanto 810 et émet de sérieuses réserves à son sujet. Elle relève « un certain nombre de faits scientifiques nouveaux négatifs », comme « la dissémination à longue distance, sur plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres de l'OGM en question », « la résistance chez des insectes » et « les effets constatés sur la flore et la faune », notamment sur le lombric et les micro-organismes. Un rapport très attendu et qui renforce les propos tenus depuis des années par les anti-OGM. Des militants plus déterminés que jamais. Ils demandent maintenant au gouvernement de s'appuyer sur ce nouveau texte pour activer la clause de sauvegarde à Bruxelles, clause per-

mettant à un pays européen d'interdire un organisme génétiquement modifié autorisé par l'Union européenne à condition de le justifier par des éléments scientifiques nouveaux.

Pour maintenir la pression, la résistance s'organise dans toute la France. José Bové, et une vingtaine d'autres militants, sont en grève de la faim depuis le 3 janvier. Trois de ces grévistes sont du département ; deux ont dû arrêter le mouvement dimanche dernier mais un agriculteur de Maclas poursuit la grève, chez lui.

Dans la Loire, le collectif Zerogm42, toujours très actif, multiplie actuellement les contacts et a entamé une tournée de tous les marchés du département depuis début janvier. Il a installé hier sa

camionnette itinérante en plein centre de Saint-Étienne, place Jean-Jaurès, au pied du kiosque à musique. Une pétition, accompagnée d'explications, est proposée aux passants qui se montrent intéressés et la plupart du temps inquiets face aux OGM. L'action se poursuivra tout le week-end et des militants se rendront également ce matin place Jacquard et dimanche à Bellevue, pendant le marché. Quatre militants ont entamé hier un jeûne de soutien et resteront place Jean-Jaurès jusqu'à dimanche soir, où ils vous invitent d'ailleurs à venir les rencontrer.

Christine Chaumeil  
cchaumeil@leprogres.fr

> NOTE  
Pour tout contact :  
contact@zerogm42.fr



Plus que jamais déterminés « pour une France sans OGM »

**Communiqué de Presse du groupe des verts à région Rhône Alpes**

16 janvier 2008

OGM : Une bataille gagnée ?

Des choix décisifs pour l'avenir de l'agriculture

Le 11 janvier, suite à l'avis rendu par la Haute Autorité, le gouvernement a invoqué la clause de sauvegarde européenne qui lui permet d'interdire la culture du seul OGM agricole autorisé en France : le maïs insecticide MON810 de la multinationale Monsanto. Pour la première fois depuis un demi-siècle, le lobby céréalier connaît une limite à son pouvoir de pollution et d'influence. Il a suffi pour cela que la société soit consultée et que les scientifiques puissent se prononcer dans la diversité de leurs disciplines.

Le 5 février prochain la loi de transcription de la directive européenne sera étudiée au Sénat. L'enjeu devrait être désormais pour le gouvernement de garantir le droit à produire et à consommer sans OGM et par là même le respect des cultures biologiques, AOC, conventionnelles ...(comme affiché lors du Grenelle de l'environnement).

Les Verts dénoncent l'engagement de l'Etat, à affecter 45 millions d'euros à la recherche sur les biotechnologies végétales, pour "relever les défis alimentaires et environnementaux de demain". En effet, le défi alimentaire dépend d'abord de l'organisation des marchés mondiaux et locaux. Les réponses aux défis environnementaux relèvent aussi bien d'éléments d'organisation de l'économie et de la société que de la recherche dans des domaines multiples. Tout focaliser sur les biotechnologies végétales privera notre pays de compétences et d'opportunités économiques sur d'autres pistes aussi indispensables.

Ils militent pour que ces 45 Millions € soient affectés à l'agriculture biologique avec trois objectifs :

- soutenir les producteurs dans leur reconversion en agriculture biologique en doublant leur crédit d'impôt (30 millions d'€ environ),
- renforcer la filière biologique et sa mise en réseau en imposant 20 % de denrées biologiques locales dans les restaurations collectives,
- développer les recherches fondamentales et appliquées nécessaires pour conforter les connaissances, les méthodes et les techniques.

C'est le minimum obligatoire pour tenir l'objectif du Grenelle : tripler des surfaces agricoles utiles en AB d'ici 2012.

Le Traité de Luxembourg sur la PAC ouvrait dès 2003 la possibilité de rediriger des aides du premier pilier vers les agricultures biologique, de montagne et de qualité. La France ne l'a pas fait sous la pression de la FNSEA et du lobby céréalier. Dès juillet prochain, comme Présidente de l'Union Européenne, elle sera en position de corriger cette erreur qui lui a fait prendre beaucoup de retard en la matière.

Les Verts européens et leurs alliés sont d'ores et déjà prêts à défendre et promouvoir ce modèle éco-nomique-logique !

Avec les Verts, la Région Rhône Alpes, tout en se mobilisant contre les OGM:

- milite pour des politiques en faveur du foncier agricole et des pratiques culturales respectueuses de l'homme, de son environnement et du maintien de l'emploi rural local...
- travaille à la promotion, au développement et à la consolidation de la filière biologique et des productions de qualité de type AOC (seules alternatives économiques durables face aux OGM). A noter qu'en 2006 les aides régionales à la bio ont été doublées.
- adoptera en avril des mesures concrètes pour favoriser l'autonomie alimentaire des élevages (système herbager, cultures alternatives au tout maïs, production d'aliments à la ferme), voie incontournable pour rompre avec la domination des firmes agrochimiques.

Eric Arnou, Conseiller régional Verts pour l'Ardèche, Président de la

Véronique Schlotter, Conseillère Régionale Verts pour la Drôme, membre de la commission Agriculture et développement rural

Gérard Leras, Président du groupe des élus Verts à la Région Rhône Alpes, membre de la commission Agriculture et développement rural

## La culture du maïs OGM est suspendue en France

LE MONDE | 12.01.08 | 14h39 • Mis à jour le 12.01.08 | 14h39

Vendredi 11 janvier, tard dans la soirée, un communiqué de Matignon annonçait la décision d'activer la clause de sauvegarde sur le maïs transgénique de Monsanto MON 810. Ce maïs destiné à l'alimentation animale étant le seul cultivé en France, le moratoire sur les cultures d'OGM est effectif.

Le gouvernement s'appuie sur les *"faits scientifiques nouveaux"* invoqués par la Haute Autorité sur les OGM, qui concernent la pollinisation croisée entre les cultures et les effets sur la faune. L'Autorité fait également état d'*"interrogations"* sur les conséquences environnementales, sanitaires et économiques de la culture du MON 810. *"Les doutes sur cet OGM ne condamnent pas l'intérêt de cette technologie pour relever les défis alimentaires et environnementaux"*, ajoute Matignon. Un plan d'investissement de 45 millions d'euros dans les biotechnologies est annoncé.

La mesure a été saluée par les écologistes. L'altermondialiste José Bové a interrompu sa grève de la faim, commencée le jeudi 3 janvier. Monsanto dispose de quinze jours pour présenter ses arguments, avant la transmission du dossier à Bruxelles. L'Agence européenne de sécurité des aliments devra se prononcer sur le dossier français. La France rejoint l'Autriche, la Hongrie et la Grèce, qui ont également activé cette clause. Le choix du gouvernement intervient après une semaine de confusion. Retour sur l'imbroglio des derniers jours. Mardi 8 janvier, 11 heures : Nicolas Sarkozy prend les devants. *"Si la Haute autorité sur les OGM, qui se prononce demain, soulève des doutes sérieux sur les OGM actuellement cultivés en France, je suis disposé à recourir à la clause de sauvegarde"*, dit le chef de l'Etat. Les mots ont été choisis avec le ministre de l'écologie, Jean-Louis Borloo, qui joue sa crédibilité. La suspension du MON 810 fait partie des promesses du Grenelle de l'environnement, comme la loi sur la coexistence entre les cultures, ainsi que la création d'une Haute autorité sur les OGM pluridisciplinaire et ouverte aux socioprofessionnels. Mais le ministre rencontre de grosses résistances. Les pro-OGM - semenciers et céréaliers de la FNSEA - mobilisent leur réseau. M. Borloo est désormais certain que sa position sera suivie, contre celle de François Fillon et du ministre de l'agriculture, Michel Barnier, qui préféreraient temporiser.

16 heures : Jean-Louis Borloo surprend. Le ministre de l'écologie annonce aux sénateurs le report de l'examen du projet de loi sur les OGM, qui était imminent. Les pro-OGM sonnent l'alarme. Le gouvernement s'était engagé à faire adopter une loi avant les élections municipales... et les semis de maïs, en avril. La date du 5 février sera finalement fixée, à la demande expresse de M. Barnier.

21 heures : interrogations autour du buffet. Après la projection du film écologiste de Leonardo DiCaprio à l'Assemblée nationale, des exégètes interprètent le report de la loi. Si on ne légifère plus dans l'urgence, avant les semis, cela veut dire que la clause de sauvegarde est inévitable : le MON 810 interdit, il n'y aura plus d'OGM à semer. *"José Bové va pouvoir recommencer à manger demain"*, lance un élu.

Mercredi matin : ambiance crispée à la Haute Autorité. La phrase de Nicolas Sarkozy et le report de la loi tournent dans les têtes. Le député Philippe Martin (PS, Gers) prend la parole : *"La décision politique est déjà prise, le comité risque d'être instrumentalisé"*, dit-il en substance. Une heure de discussion sur ce thème suit, dans une ambiance tendue. La journée ressemble à un marathon. Le texte de l'avis est épluché ligne à ligne. La mention de *"doutes"* est débattue et écartée, au motif qu'elle ne relève pas du langage scientifique. Le texte évoque des *"faits scientifiques nouveaux"* et des *"interrogations"*.

19 heures : on reparle de "doutes sérieux".

Avec deux heures de retard, Jean-François Le Grand présente l'avis : *"Il y a des éléments scientifiques nouveaux. Il y a des doutes sérieux sur le MON 810"*, déclare-t-il. La *"décision officielle"* sera annoncée *"d'ici 24 à 48 heures"*, souligne M. Borloo, sans en dire plus. M. Sarkozy a demandé communication du texte. Il a assuré au président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer, reçu l'après-midi même à l'Élysée, qu'il prendrait le temps suffisant avant toute décision.

Jeudi 10 janvier : échanges de courriels. Les membres de l'Autorité entendent en boucle les "doutes sérieux" dans les médias. Hervé Guyomard, économiste à l'INRA, envoie un courriel aux autres participants évoquant "l'impression d'instrumentalisation".

"Selon moi, écrit-il, il y a matière à un correctif public rappelant exactement les termes écrits de notre projet d'avis". La quasi totalité du comité scientifique le signera. Beaucoup reprochent à M. Le Grand de ne pas avoir respecté les formes en ne distinguant pas le contenu de l'avis de sa propre appréciation. Certains pensent que le travail a été mené trop vite sur le fond, et que les critères de l'expertise collective ne sont pas respectés. Tous veulent rester dans leur rôle d'experts qui éclairent les politiques, mais ne tranchent pas.

Midi : feu sur la Haute Autorité.

Pour le président de l'Assemblée Bernard Accoyer, la Haute Autorité "a été nommée avec peut-être un peu de précipitation".

Il réclame des expertises "indiscutables". Dans l'après-midi, les communiqués des céréaliers et semenciers pleuvent, évoquant une "présentation biaisée", une synthèse "préfabriquée". "Les scientifiques voulaient éviter d'être utilisés par un camp, ils l'ont été par l'autre", commente un membre de l'Autorité. Le sénateur Le Grand affirme que le travail mené a été "honnête, sincère et vrai" et condamne les "lobbies" à l'oeuvre selon lui.

#### **OGM: Washington suspend temporairement sa procédure à l'OMC contre l'UE**

WASHINGTON, 14 jan 2008 (AFP) - Les autorités américaines ont annoncé lundi qu'elles suspendaient temporairement la procédure engagée devant l'Organisation mondiale du commerce à l'encontre de l'Union européenne sur les organismes génétiquement modifiés, alors que le délai imparti aux Européens pour respecter les décisions de l'OMC était écoulé depuis trois jours.

"Nous avons convenu avec l'UE de suspendre pendant une période limitée la procédure sur notre demande devant l'OMC (...) pour donner à l'UE la possibilité de faire des progrès significatifs sur l'autorisation des produits de biotechnologies", ont indiqué les services de la représentante américaine au Commerce (USTR) dans un communiqué diffusé à Washington.

"L'Union européenne s'est engagée à prendre des décisions sur les biotechnologies reposant sur la science et sans délais superflus et c'est dans l'intérêt des deux parties que l'UE tienne ses engagements", ont-ils expliqué.

En février 2006, un panel d'arbitrage de l'OMC avait estimé que l'embargo de fait prononcé par l'Union européenne contre les OGM n'était pas compatible avec les règles du commerce international.

Le communiqué de l'USTR déplore également l'interdiction des semis de la seule variété de maïs OGM cultivée en Europe, annoncée vendredi par le gouvernement français.

"C'est difficile de cacher notre déception devant cette nouvelle interdiction des biotechnologies annoncée vendredi par le gouvernement français", a commenté Gretchen Hamel, la porte-parole de l'USTR, citée dans le communiqué.

fga/dd/chv

**Coordonnées de Rés'OGM Info** : 8 quai Maréchal Joffre, 69002 Lyon, 04 78 42 95 37, [resogminfo@free.fr](mailto:resogminfo@free.fr), [www.resogm.org](http://www.resogm.org)